

Leçon 8.

Exemple d'aménagement du territoire : le Grand Paris.

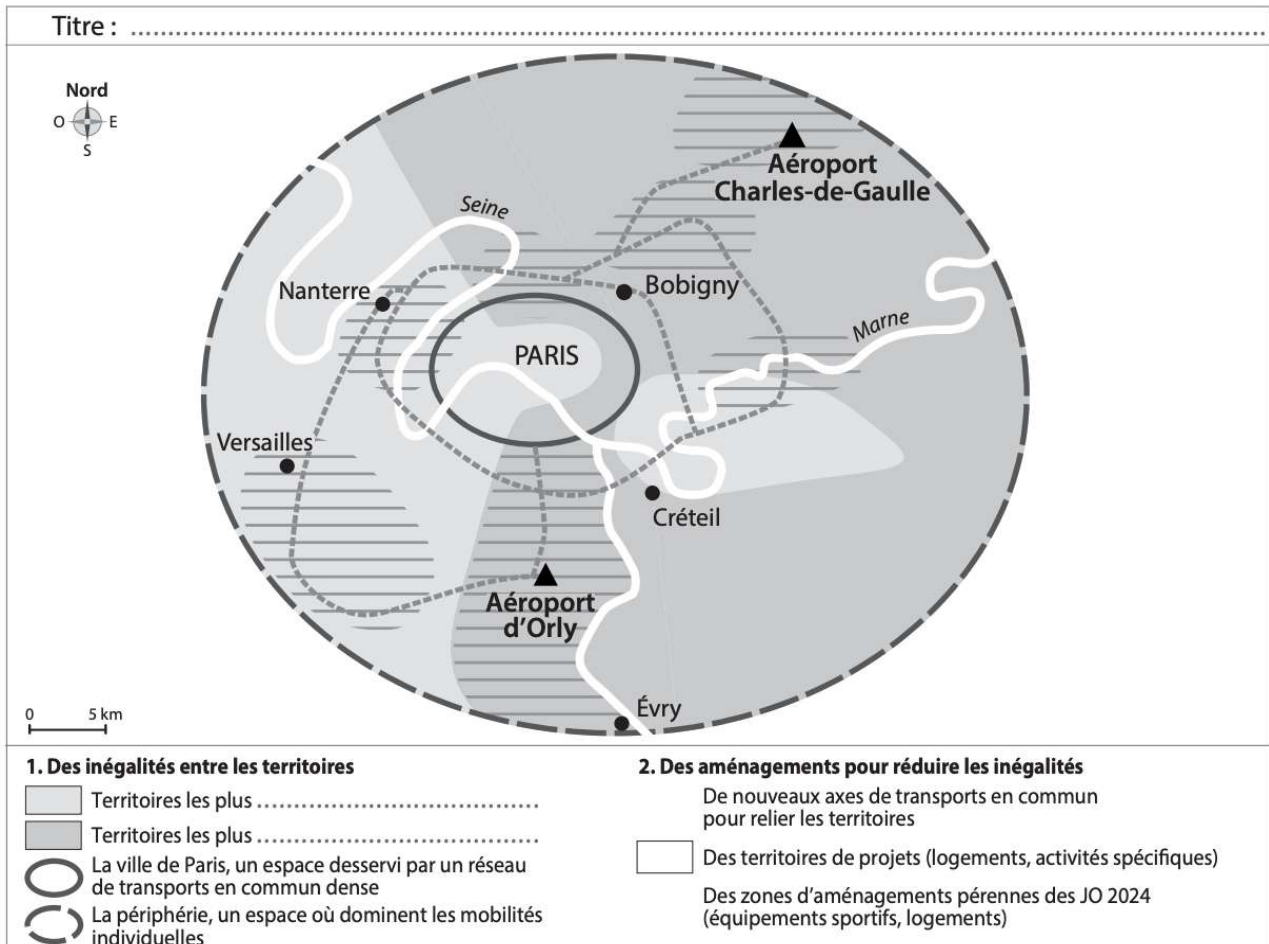
**Problématique:** Comment les projets d'aménagement du Grands Paris permettront-ils de réduire les inégalités ?

**Exercice 1 :** tableau à compléter à partir des documents du diaporama.

<p>Les territoires du Grand Paris où la pauvreté est la plus forte. (document 1 du diaporama)</p>	<p>Les territoires du Grand Paris rendus plus accessibles grâce aux futur Grand Paris Express. (Documents 2 et 3 du diaporama)</p>	<p>Les autres projets permettant de réduire les inégalités. (documents 4 à 6 du diaporama)</p>
<p>Taux de pauvreté &gt; 18,8 %: .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>- le village olympique et le centre des médias, installés en ....., seront transformés en écoquartier après les J.O. 2024.</p> <p>- un nouveau quartier sera construit avec logements et services publics en Seine-Saint-Denis</p> <p>- le ..... construit en Seine Saint-Denis bénéficiera à la population après les J.O.</p>
<p>- Taux de pauvreté entre 12,9 % et 18,8 %: .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Dans ces territoires : le taux de chômage est plus élevé, la part de bacheliers est plus faible, les revenus sont plus faibles. Ces</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Dans ces territoires, les gens auront plus facilement accès aux zones d'emplois et de services. L'objectif est qu'ils se sentent intégrés à la métropole, et que les zones de pauvreté et les</p>	<p>- 7 pôles de projets sont prévus dans toute la métropole pour dynamiser l'économie (exemples : .....).</p> <p>- construction de 70 000 nouveaux logements par an pendant 25 ans, dont 30 % seront des logements sociaux aux</p>

territoires étaient souvent enclavés (isolés, mal reliés aux territoires de la métropole).	inégalités d'accès aux transports disparaissent.	abords des nouvelles gares. L'objectif est de permettre l'accès au logement du plus grand nombre.
--	--	---

**Exercice 2 : compléter le schéma ci-dessous.**



→ De nombreux acteurs participent aux projets: **acteurs publics** (la Société du Grand Paris, l'État, les communes et leurs élus, la Région Île-de-France...) **et privés** (les promoteurs immobiliers...); mais aussi les **citoyens**.

→ Le Grand Paris a de nombreux **objectifs** : **réduire les inégalités** de revenus, d'emplois, de logements, de mobilités entre les différents territoires, **améliorer le cadre de vie des habitants**, corriger les inégalités territoriales et **construire une ville durable**.

→ Certains projets sont d'**ampleur régionale**. C'est le cas du plan de développement des **transports en commun** qui concerne toute l'Ile-de-France.

→ Un **rapport du Sénat de 2021** indique que les projets menés jusque là (notamment le développement des transports en commun) n'ont pas inversé le phénomène de « ségrégation sociale » : **les zones (« poches ») de pauvreté restent présentes**.